## Comment et où s'inscrire à l'UTL de Lannion saison 25/26

Lors de la prise en compte de votre inscription, un mailing vous est transmis. Il contient la trace de votre inscription ainsi que votre carte numérique. C'est celle-ci qui atteste de votre adhésion, la version papier ou numérique vous sera demandé pour participer aux activités de l'UTL. Ceux qui n'ont pas cette possibilité devront demander une carte.

## Les solutions sont proposées :

- Inscription en ligne sur Internet via l'onglet Adhésion. Vous pouvez alors payer en ligne (\*voir procédure ci-dessous), l'inscription est ainsi finalisée, et votre carte numérique vous est aussitôt transmise par mail.
- Préinscription en ligne sur Internet via l'onglet Adhésion.
  - Si vous ne souhaitez pas payer en ligne :
  - Expédier un chèque par courrier
  - Apporter votre chèque à la permanence, votre carte vous est automatiquement transmise par mail.
- Inscription aux permanences ou par courrier.
  - O Télécharger et imprimer le formulaire sur le site. Attention 2 formulaires différents soit inscription soit renouvellement si vous étiez inscrit pour la saison 24/25. Le compéter et le signer.
  - Expédier le formulaire accompagné d'un chèque par courrier. A la réception, votre inscription sera effectuée et votre carte numérique transmise par mail.
     Vous devrez l'imprimer ou la scanner sur votre téléphone
  - Rappel de l'adresse : UTL de Lannion, Rue Edouard Branly IUT
    22300 Lannion CEDEX
  - O Les demandes seront traitées à partir du 1<sup>er</sup> septembre date d'ouverture de la saison d'un point de vue comptable.
- Journées spéciales « Inscription saison 25/26» à l'IUT
  - o Les jeudis 4 et 11 septembre de 14h à 17h.
  - O Se munir d'un moyen de règlement.
  - O Dès votre inscription effectuée votre carte numérique est transmise par mail. Vous devrez l'imprimer ou la scanner sur votre téléphone
- Inscription à la permanence à l'Espace Ste Anne (salle A au 1<sup>er</sup> étage).
  - O Permanences régulières <u>les lundis en période scolaire de 11h à 12h</u> (à partir du 8 septembre). Exceptionnellement la permanence du 8 et du 15 septembre commenceront à 10h.
  - o Pour les dates suivantes merci de consulter le site

## **IMPORTANT:**

 Les personnes n'ayant pas de messagerie pourront récupérer les programmes trimestriels ainsi que leur carte à la permanence à l'Espace St Anne les Lundis aux heures indiquées, ou aux journées spéciales inscriptions à l'IUT.

## \* Procédure : Pour adhérer et effectuer vos inscriptions en ligne,

- Sélectionner l'onglet adhésion ou activité en fonction du souhait
- S'identifier
- Mettre dans le panier votre inscription en cliquant sur "Ajouter l'adhésion au panier",
- Lorsque le panier contient ce que votre ou vos adhésions, cliquez sur le bouton "Voir le panier", vous pouvez alors régler votre paiement en ligne avec votre carte bancaire ou bien faire un paiement par chèque expédié à l'adresse de l'UTL de Lannion, ou venir avec votre chèque à la permanence.
- Cette procédure bénéficie aux adhérents souhaitant l'inscription aux conférences, option par défaut.
- Si vous êtes déjà adhérents vous pouvez utiliser cette procédure pour s'inscrire à toutes les autres activités : ateliers, sorties.